

ÉTAT DE SANTÉ DE LA PETITE ENFANCE EN CREUSE

Exploitation des certificats de santé du 24^{ème} mois

Analyse triennale (enfants nés en 2011-2012-2013)

Rapport N°265-24c – Septembre 2016

Exploitation réalisée par l'OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA SANTE du LIMOUSIN : Béatrice ROCHE-BIGAS, Dr Jean-Pierre FERLEY
à partir des données colligées par le SERVICE de PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE : Dr B. SAGOT, N. LAPLAUD

Une étude du CONSEIL DÉPARTEMENTAL de la CREUSE, DIRECTION de l'ENFANCE, de la FAMILLE et de la JEUNESSE - Pilotage : Dr B. SAGOT

ATTENDUS DE LA MISSION CONFÉE À L'O.R.S.

Depuis 2003, l'ORS du Limousin exploite, à la demande du Conseil Départemental de la Creuse (Direction de l'Enfance, de la Famille et la Jeunesse) et en collaboration avec le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI), les différents certificats et bilans de santé de la petite enfance colligés par le service, et saisis par l'ORS du Limousin depuis 2013 : certificats de santé du 8^{ème} jour (CS8), du 9^{ème} mois (CS9), du 24^{ème} mois (CS24) et bilans de 4 ans (B4).

PRINCIPAUX RÉSULTATS :

Taux de réception et conditions de réalisation de l'examen :

- 1 784 certificats remplis pour les enfants creusois nés en 2011, 2012 et 2013 sur 2 862 naissances recensées sur cette période : un taux de réception très nettement supérieur à celui relevé au niveau national (62% vs 30%).
- Des certificats établis principalement par un omnipraticien (68%), plus fréquemment qu'au niveau national (57%) ; des spécialistes moins sollicités (31% vs 42%) au regard de l'offre moins conséquente dans le département.
- Un cadre de consultation différent en Creuse : plus souvent en cabinet privé (76% vs 70%) au détriment des consultations en PMI ou en milieu hospitalier. Un lien observé entre la présence d'Unité Territoriale dans les cantons réalisant les consultations de PMI et la plus forte proportion de ces consultations.

Milieu socio-professionnel des parents et mode de garde :

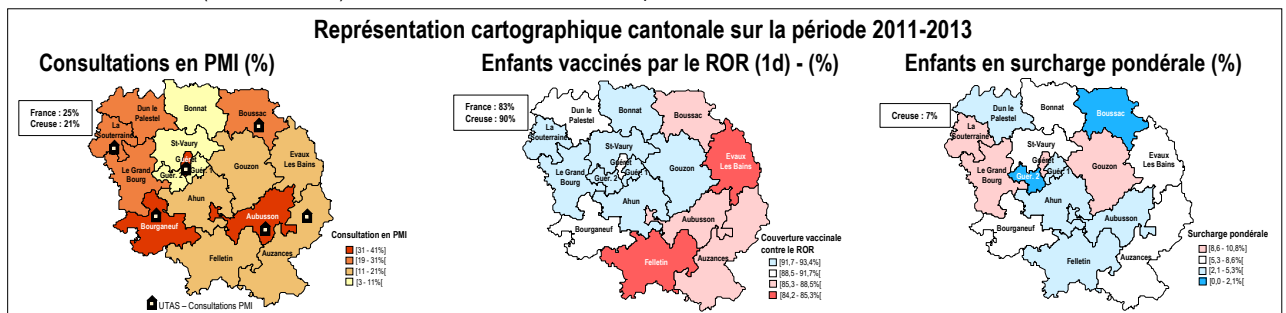
- Des mères en activité dans les mêmes proportions qu'au niveau national (64%) ; une mère sur 4 en moyenne au foyer ou en congé parental, avec des écarts importants selon le canton (de 10 à 42%).
- Des pères moins actifs en Creuse qu'en France (84% vs 88%) ; par conséquent, une proportion de pères se déclarant au chômage ou au foyer plus élevée dans le département.
- Plus d'enfants gardés par un tiers qu'au niveau national (64% vs 60%), avec un mode de garde principalement individuel (65% vs 54% en France), et avec une préférence pour l'assistante maternelle indépendante (59% vs 49% en France) : dans certains cantons, ce mode de garde peut même concerner jusqu'à plus de 3 enfants sur 4 ; un recours au mode de garde collectif variable selon le canton (de 8 à 54%) ; la garde en crèche collective plus souvent sollicitée dans la partie Est du département (28 à 32% des enfants gardés par un tiers).

Allaitement :

- Une pratique de l'allaitement moins fréquente qu'en France (44% vs 60%), malgré une hausse significative entre 2012 et 2013 (39% à 45%) ; une durée moyenne d'allaitement supérieure en Creuse (24 semaines vs 22 en Corrèze), mais une durée moyenne d'allaitement au sein exclusif moins longue qu'en Corrèze (12 vs 15).
- Des mères ayant allaité au sein 3 mois ou plus, ou 6 mois ou plus en proportions plus élevées qu'au niveau national.

Couverture vaccinale et état de santé des enfants :

- Une couverture vaccinale pour la majorité des vaccins identique à celle retrouvée au niveau national, après ré-encodage suite à la publication d'un nouveau calendrier vaccinal en 2013, mais des cantons à surveiller : Felletin, Auzances et Eaux les Bains.
- Une couverture vaccinale contre le ROR meilleure qu'en France (90% vs 83%) pour au moins une dose, même si l'analyse infradépartementale affiche des taux plus faibles sur une frange Est/Sud-Est, mais une couverture pour les deux doses préconisées très inférieure (50% vs 71%).
- Une surcharge pondérale observée pour 7% des enfants, proportion stable sur les 3 dernières années et sans différence selon le sexe. En revanche, une prévalence de l'obésité supérieure chez les filles (1,4% vs 0,3%), s'approchant de 2% en 2012 et 2013. Une insuffisance pondérale observée pour un enfant sur dix dans le département.
- Plus d'antécédents signalés depuis le 9^{ème} mois (18% vs 13% en France), et plus d'hospitalisations (7% vs 6%).
- 2% d'enfants diagnostiqués avec un problème auditif ou avec un problème visuel (vs 5% en France) ; 9% d'enfants atteints d'affections au moment de l'examen, comme en France, mais pouvant laisser penser à une différence de notification au regard de l'analyse infradépartementale. 5% d'enfants à surveiller (3% en Corrèze) et 3% à orienter en consultation spécialisée comme en Corrèze.



EN CONCLUSION : L'exploitation en continu des CS24 depuis plus de 10 ans offre l'opportunité de suivre dans le temps l'état de santé de enfants creusois, au-delà des obligations légales de recueil, de traitement et de diffusion fixées par le Ministère. Elle permet de mesurer la prévalence de certains troubles organiques ou sensoriels, d'évaluer la situation de la couverture vaccinale ou du statut pondéral, ou encore, dans un autre registre d'établir un constat des pratiques relatives au mode de garde des enfants. Le cumul des 3 années de naissance (2011-2013) permet une intéressante analyse territoriale faisant apparaître une hétérogénéité de situations dans le département : la couverture vaccinale mérite qu'on lui porte une attention particulière dans certains cantons, la surcharge pondérale où plus d'un enfant sur 10 est touché dans certains secteurs, et enfin la prévalence de l'obésité féminine plus élevée depuis 2 ans (près de 2%).

La Creuse s'est toujours singularisée par un taux de réception des CS24 nettement supérieur à celui publié par la DREES, mais quelques différences de notifications ont pu être constatées lors d'analyses territoriales sur certains indicateurs, et un retour d'information en direction des professionnels de santé, principaux fournisseurs de ces données, permettrait de les sensibiliser à un remplissage plus homogène des documents.